

Modalités complètes – Hasbro Pâques 2025.

Recevez 10€ de remboursement pour tout achat simultané de 2 produits Hasbro éligibles

TESSI TMS, SAS, RCS Versailles 649 801 826, adresse : 130-136 Avenue Joseph Kessel - Bâtiment F - 78960 Voisins Le Bretonneux (ci-après désignée « la Société gestionnaire »), organise au nom et pour le compte de la société HASBRO FRANCE, S.A.S au capital de 1.700.000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le n° 746 220 623 dont le siège social est situé à l'adresse suivante Savoie-Technolac, 73370 Le Bourget-du-Lac (ci-après désignée la "Société Organisatrice"), du 01/04/2025 au 18/05/2025 inclus, une offre de remboursement partiel avec obligation d'achat (ci-après « l'offre HASBRO – Pâques 2025 » ou « L'Offre » ou « L'Opération ») aux conditions et selon les modalités décrites ci-dessous et disponibles sur www.hasbro-paques25.fr.

Cette Offre est réservée aux personnes physiques majeures (à la date de participation à l'Offre) résidant en France métropolitaine, Corse Comprise, (hors DROM-COM), ayant acheté simultanément deux produits Hasbro éligibles (Produits dont le code-barre commence par 501099 à l'exception du 5010994966324 - Pâte à modeler en pot à l'unité Play-Doh. Tous les produits « sous licence » vendus sous une autre marque que Hasbro ne sont pas éligibles) dans un point de vente d'une enseigne participante entre le 01/04/2025 et le 04/05/2025 inclus, (ci-après « les Produits Eligibles »).

Les points de vente physiques et Internet des enseignes participantes sont ceux des enseignes LECLERC, AUCHAN, CARREFOUR, SYSTEME U, INTERMARCHE, MONOPRIX, LA GRANDE RECRE et JOUECLUB situés en France, Corse comprise (ci-après « les Points de Vente »).

Sur un site de vente en ligne ayant une activité de place de marché, les produits vendus par des revendeurs tiers ou particuliers ne peuvent bénéficier de l'Offre.

Les membres du personnel de la Société Organisatrice, des Points de Vente et de leurs familles respectives, ainsi que de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion de l'Offre, notamment de la Société Gestionnaire, ne peuvent pas bénéficier de l'Offre.

L'Offre est portée à la connaissance du public sur les supports suivants :

- La page dédiée à l'Opération : www.hasbro-paques25.fr
- Supports sur lieu de vente : PLV magasins
- Sites Internet des enseignes participantes

Cette Offre est valable dans la limite des 5 000 participations conformes et toutes les demandes reçues une fois cette limite atteinte ne pourront être satisfaites.

Pour obtenir votre virement de 10€, conservez la preuve d'achat ainsi que les codes-barres des 2 Produits Eligibles à l'Offre et rendez-vous sur www.hasbro-paques25.fr avant le **18/05/2025 23h59mh59s** (à l'exclusion de tout autre moyen de participation).

Le seul fait de participer à l'Opération implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, des présentes Modalités.

La preuve d'achat correspondante à votre achat ainsi que la photo des codes-barres des 2 produits Hasbro achetés seront nécessaires et obligatoires pour la validation de votre participation.

Pour participer, il suffit de :

- Acheter simultanément du 1^{er} avril au 4 mai 2025 inclus deux produits Hasbro éligibles dans un des Points de vente des enseignes participantes.
- Rendez-vous sur www.hasbro-paques25.fr avant le **18/05/2025 23h59mh59s** sur lequel figure un compteur comptabilisant les participations
- Sélectionner l'enseigne dans laquelle vous avez effectué l'achat simultané des 2 produits Hasbro éligibles.
- Saisir les codes-barres des produits Hasbro achetés dans un Point de Vente d'une enseigne participant à l'Opération (Produits dont le code-barre commence par 501099 à l'exception du 5010994966324 - Pâte à modeler en pot à l'unité Play-Doh. Tous les produits « sous licence » vendus sous une autre marque que Hasbro ne sont pas éligibles.
- Télécharger votre preuve d'achat mentionnant l'achat simultané des produits éligibles (ticket de caisse pour les Points de Vente physiques ou facture pour les Points de Vente Internet), lisible dans son intégralité, en veillant à ce que les éléments suivants soient bien lisibles et que la référence des 2 produits Hasbro soient entourés :
 - o Le nom et l'adresse de votre point de vente
 - o La date de votre achat comprise entre le 01/04/2025 et le 04/05/2025
 - o La référence ou libellé des 2 produits Hasbro éligibles achetés ainsi que leur montant TTC
 - o Le montant total TTC de votre preuve d'achat

Formats acceptés : jpeg, png, gif, pdf / Poids maximum 5Mo

- Télécharger la photo des 2 codes-barres préalablement barrés des 2 produits Hasbro éligibles achetés.
- Renseigner vos : nom, prénom, adresse postale et adresse e-mail et cochez la case « Je suis majeur et j'accepte les « Modalités de l'Offre » après en avoir pris connaissance.
- Saisi votre IBAN afin de recevoir votre remboursement. L'IBAN doit être celui d'un compte bancaire appartenant au participant à l'Offre dont les coordonnées ont été saisies sur le formulaire de participation. Il doit s'agir d'un compte dans un établissement bancaire situé dans l'Union Européenne. Le remboursement sera effectué uniquement par un virement SEPA en euro.
- Valider votre participation, votre preuve d'achat sera alors contrôlée afin qu'elle respecte les conditions et modalités de l'opération dans un délai de 4 à 6 jours. Un email vous confirmera la conformité de votre participation ou au contraire son annulation en vous précisant les motifs.

Il est recommandé de conserver la Preuve d'Achat originale ainsi que les codes-barres originaux durant toute la durée de l'Opération car ceux-ci pourront être réclamés. Si la Preuve d'Achat téléchargée a déjà été utilisée et validée dans le cadre de cette opération, toute nouvelle participation avec la même preuve d'achat sera refusée et le droit au remboursement de 10€ perdu.

L'offre est limitée à 1 participation conforme par foyer (même nom, même adresse postale / même adresse email).

Les participants dont la participation aura été jugée conforme recevront leur virement de 10€ sur leur compte selon les délais bancaires de chaque établissement et après un délai de traitement minimum de 6 à 8 semaines par la Société Gestionnaire. Lorsque l'achat des Produits Hasbro éligibles aura été effectué en ligne, la Société Gestionnaire se réserve la possibilité d'attendre l'expiration du délai légal de rétractation avant de procéder au remboursement partiel et de solliciter tout élément justificatif

supplémentaire permettant d'attester l'absence d'exercice dudit droit par le Participant. Toute preuve d'achat n'est utilisable qu'une seule fois. Toute preuve d'achat fautive, falsifiée, modifiée, incomplète, illisible, raturée, hors période ne sera pas prise en compte et la demande de remboursement correspondante sera traitée comme une demande frauduleuse. Toute fraude sera passible de poursuites.

La Société Gestionnaire se réserve le droit de réclamer tout justificatif nécessaire à établir la conformité de la participation et tout participant qui refuserait de présenter les justificatifs demandés dans un délai de 5 jours à compter de la demande serait considéré renoncer à celle-ci sans pouvoir formuler un grief à cet égard contre la Société Organisatrice ou de la Société Gestionnaire.

Si les coordonnées personnelles ou bancaires d'un participant sont inexploitablees ou si le participant ne peut être identifié ni par son nom, ni par son adresse électronique et ne peut être contacté, il n'appartient pas à la Société gestionnaire de faire des recherches complémentaires afin de le retrouver, et il ne pourra donc pas recevoir son remboursement partiel, sans que la responsabilité de la Société Gestionnaire ou de la Sociétés Organisatrice ne puisse être recherchée.

Vous avez jusqu'au 31/07/2025 pour nous faire part d'une éventuelle réclamation dans la rubrique Contactez-nous sur le site www.hasbro-paques25.fr.

L'Offre est non cumulable avec toute autre Opération.

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté (notamment Fraudes, défaillances techniques) ou si les circonstances l'exigent, elle était amenée à annuler la présente Opération, à l'écourter, la proroger, le reporter, la suspendre ou à en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait. Elle se réserve, dans tous les cas, la possibilité de prolonger la période de participation. Les limites de responsabilité stipulées au présent article au profit de la Société Organisatrice bénéficient également à la Société Gestionnaire.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, dite loi « Informatique et Libertés », au Règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD) n°2016/679 du 27 avril 2016, la communication des données personnelles transmises par les participants (nom, prénom, adresse postale, adresse électronique, IBAN, Preuve d'achat) est obligatoire pour la participation à l'Opération et aura pour seule finalité la bonne gestion de l'Opération et le traitement des remboursements. Les destinataires des données qui interviennent dans la gestion du Site et de l'Opération sont :

- TESSI TMS, SAS, RCS Versailles 649 801 826, adresse : 130-136 Avenue Joseph Kessel - Bâtiment F - 78960 Voisins Le Bretonneux] (La société Gestionnaire de l'Opération).

Les données personnelles des participants ne seront pas conservées au-delà du délai nécessaire au traitement l'Opération soit pendant la durée l'Opération et elles seront ensuite archivées pendant 6 mois pour se conformer aux obligations légales.

Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des informations les concernant en écrivant à l'adresse mail suivante : dpotessitms@tessi.fr.

Chaque Participant dispose également du droit de porter ses réclamations auprès de la CNIL dont les coordonnées sont les suivantes :

CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Tél : 01 53 73 22 22

Fax : 01 53 73 22 00

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles vous pouvez consulter l'onglet Vie Privée du site www.hasbro-paques25.fr.

Pour toute question concernant l'Opération, contactez le service consommateur dédié à l'Offre en complétant le formulaire de contact sur le site www.hasbro-paques25.fr. Toute réclamation devra être portée à la Société gestionnaire avant le **31/07/2025**. Après cette date, aucune réclamation ne sera traitée. Les présentes modalités sont entièrement et exclusivement soumises au droit français. Tout litige né à l'occasion de la présente Opération et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents de Chambéry.

Enfin, dans l'hypothèse où l'une des clauses des Modalités serait déclarée nulle et non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même.